



Jeunes ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement



J.K. MacAdam
Analyste Principal, Économie

« En 2016, 27,1 % des jeunes ménages composés de personnes âgées 15 à 24 ans éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement, mais de façon temporaire dans la plupart des cas. En effet, le taux dans cette cohorte a diminué rapidement par la suite pour s'établir à 12,9 % à l'âge de 25-29 ans. »

Introduction

Le présent numéro de *Recherche en action* fait l'analyse des besoins impérieux en matière de logement (BIL) des jeunes entre 2001 et 2016. Nous y étudions la fréquence des BIL chez les ménages âgés de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans. Notre analyse porte également sur les conditions de logement de différents groupes de jeunes ménages : propriétaires-occupants, locataires, ménages composés de membres de minorités visibles, ménages d'immigrants et ménages monoparentaux dirigés par une femme.

Nous constatons qu'au Canada, la proportion de jeunes ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement est descendue de 18,6 % en 2001 à 14,8 % en 2016. Toutefois, entre 2001 et 2016, la fréquence des BIL était beaucoup plus élevée chez les locataires que chez les propriétaires. La proportion de jeunes ayant des besoins impérieux en matière de logement a également beaucoup varié selon le groupe d'âge, les caractéristiques démographiques et le type de ménage. Entre 2001 et 2016, l'intensité moyenne des besoins éprouvés par les jeunes ménages ayant des BIL a considérablement augmenté.

La plupart des jeunes qui quittent le domicile parental pour former un ménage emménagent dans un logement locatif. En 2016, 65,8 % des jeunes ménages étaient locataires, alors que cette proportion était de 28,0 % chez les ménages plus âgés (30 ans et plus).

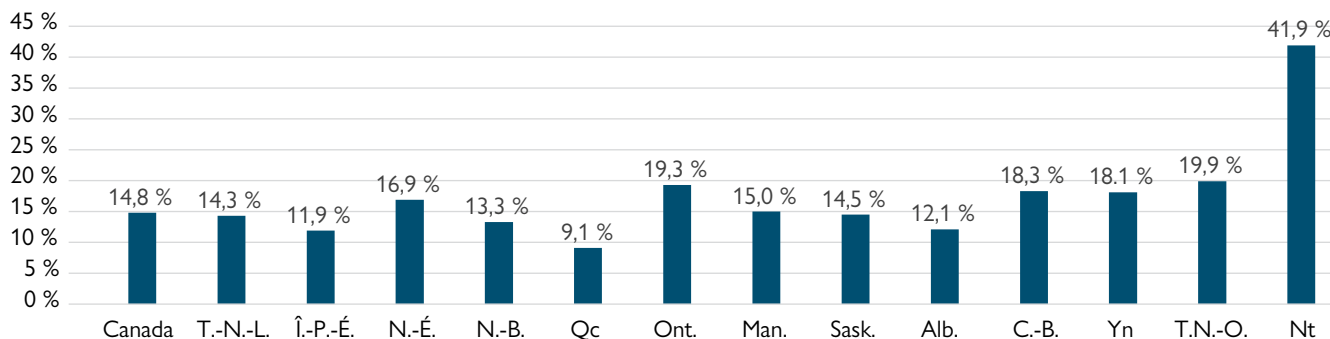
De plus, la fréquence des BIL variait considérablement entre les groupes d'âge des jeunes. Nous observons notamment qu'à 27,1 %, la fréquence des BIL était élevée chez les jeunes ménages âgés de 15 à 24 ans en 2016, mais qu'il s'agissait surtout de BIL temporaires. En effet, cette fréquence a rapidement diminué pour atteindre 12,9 % lorsque ces jeunes ménages sont passés dans le groupe des 25 à 29 ans. Les nombreux événements marquants que les jeunes ménages sont susceptibles de vivre en une courte période peuvent expliquer les variations de leurs besoins en matière de logement. Ces événements comprennent la poursuite de leurs études, la location de leur premier logement et la recherche d'un emploi. À mesure qu'ils progressent dans les différents groupes d'âge, les jeunes ménages sont également susceptibles d'acheter leur premier logement et de fonder une famille.

Faits saillants

Au Canada, la proportion de jeunes ménages ayant des BIL a diminué au cours de la période étudiée, puisqu'elle est passée de 18,6 % en 2001 à 14,8 % en 2016. Durant cette période, le groupe des 15 à 19 ans a connu la plus forte baisse de besoins impérieux en matière de logement : la fréquence des BIL y est passée de 36,4 % en 2001 à 27,1 % en 2016 (figure 2). Les groupes des 20 à 24 ans et des 25 à 29 ans ont également connu une baisse importante de la fréquence des BIL. Cependant, dans la plupart des cas, ces baisses ont eu lieu entre 2001 et 2011, la fréquence des BIL étant demeurée relativement stable entre 2011 et 2016.

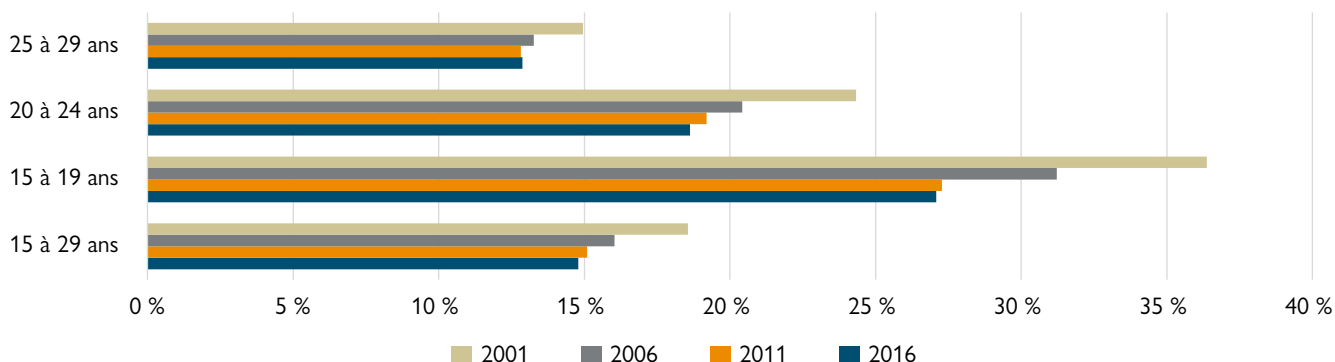
En 2016, la proportion de jeunes ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement variait considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre. Le Nunavut affichait la plus forte proportion de jeunes ayant des BIL au Canada (41,9 % des ménages de jeunes ayant des BIL au Nunavut avaient plus de difficulté à trouver un logement de qualité et de taille convenables, mais seulement 13,3 % éprouvaient des difficultés liées à l'abordabilité, contre 91,8 % pour l'ensemble des jeunes ménages ayant des BIL au Canada). C'est au Québec que la proportion de jeunes ayant des BIL était la plus faible, soit 9,1 % (figure 1). Parmi les provinces, l'Ontario et la Colombie-Britannique affichaient les plus fortes proportions de jeunes ménages ayant des BIL. Cela pourrait être dû aux prix relativement élevés des propriétés résidentielles et des logements locatifs dans ces marchés.

Figure 1 : La proportion de jeunes ayant des BIL varie considérablement au Canada



Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensement de 2016)

Figure 2 : La proportion globale de jeunes ménages ayant des BIL diminue au Canada



Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

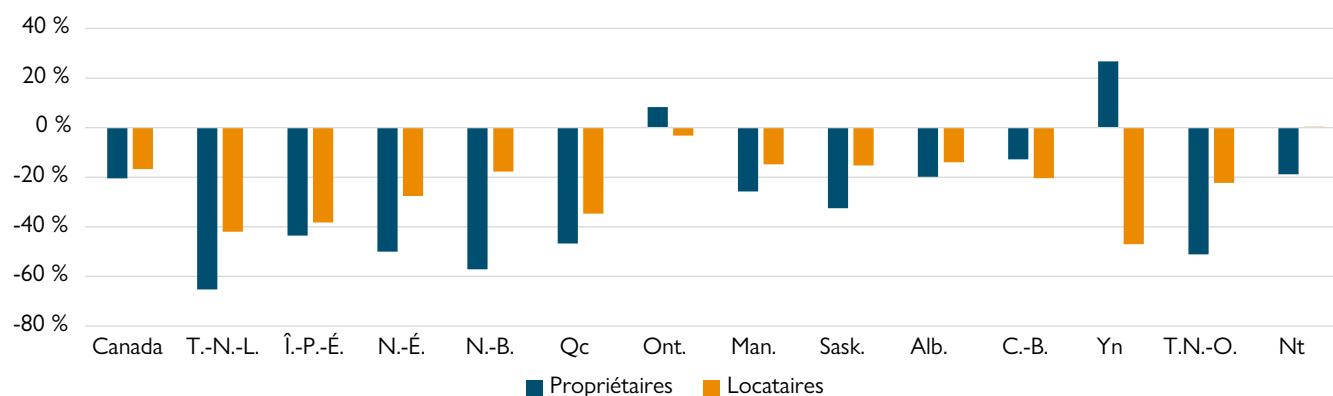
En 2016, la grande majorité des jeunes ménages ayant des BIL étaient locataires. En outre, l'intensité moyenne des BIL¹ était beaucoup plus élevée chez les jeunes locataires que chez les jeunes propriétaires (tableau 1). En 2016, la fréquence des BIL chez les jeunes ménages locataires était de 19,8 %, ce qui est nettement supérieur au taux de 5,2 % observé pour les jeunes ménages propriétaires.

Bien qu'elle soit en baisse chez les locataires, la proportion de jeunes ménages ayant des BIL demeure beaucoup plus élevée chez les locataires que chez les propriétaires

Les ménages locataires constituent un groupe clé dans l'analyse des défis auxquels font face les jeunes ménages. En 2016, 65,8 % des jeunes ménages étaient locataires, soit plus du double que chez les ménages plus âgés. Soulignons que les locataires sont majoritairement dans les groupes des 15 à 19 ans et des 20 à 24 ans. Enfin, la fréquence globale des besoins impérieux en matière de logement chez les jeunes ménages locataires était de 19,8 %, ce qui est nettement supérieur à la fréquence des BIL chez les jeunes ménages propriétaires, qui se situait à 5,2 %.

Au Canada, entre 2001 et 2016, le pourcentage de jeunes ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement a diminué plus lentement chez les locataires que chez les propriétaires (figure 3). Toutefois, la baisse des BIL chez les jeunes ménages locataires n'était pas constante dans l'ensemble du pays. Au Canada atlantique, la fréquence des BIL chez les jeunes ménages locataires a diminué davantage que dans l'ensemble du pays. La plus faible baisse a été observée en Ontario, où la proportion de jeunes ménages locataires ayant des BIL a diminué de seulement 0,9 point de pourcentage de 2001 à 2016.

Figure 3 : Variation en pourcentage du nombre de jeunes propriétaires et de jeunes ménages locataires ayant des BIL de 2001 à 2016



Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001 et de 2016)

¹ Intensité des besoins : L'intensité des besoins impérieux en matière de logement d'un ménage se mesure par l'écart entre le montant qu'il lui faudrait payer pour disposer d'un logement acceptable et le montant qu'il a les moyens de payer conformément à la norme d'abordabilité, selon laquelle les frais de logement doivent être inférieurs à 30 % du revenu avant impôt du ménage.

Bien qu'il soit vrai que la proportion de jeunes ménages propriétaires et locataires ayant des BIL a diminué dans la plupart des régions du Canada, l'intensité des besoins des ménages qui ont des BIL a augmenté. Par conséquent, la situation des jeunes ménages ayant des BIL était pire en 2016 qu'en 2001. L'intensité des besoins chez les jeunes ménages locataires s'élevait en moyenne à 3 576 \$, ce qui est supérieur à la somme de 3 309 \$ requise par les jeunes ménages propriétaires. Entre 2001 et 2016, l'intensité moyenne des besoins a augmenté de 37,5 % chez les jeunes locataires et de 42,3 % chez les jeunes propriétaires (tableau 1). Enfin, pendant cette période, c'est chez les jeunes ménages propriétaires de 15 à 19 ans que l'intensité moyenne des besoins a connu la plus forte augmentation. Cependant, les ménages de ce groupe d'âge ne représentaient que 4,7 % des jeunes ménages propriétaires en 2016, ce qui a limité l'incidence de l'augmentation de l'intensité moyenne de leurs besoins.

Tableau 1 : Augmentation de l'intensité moyenne des besoins chez les jeunes ménages ayant des BIL

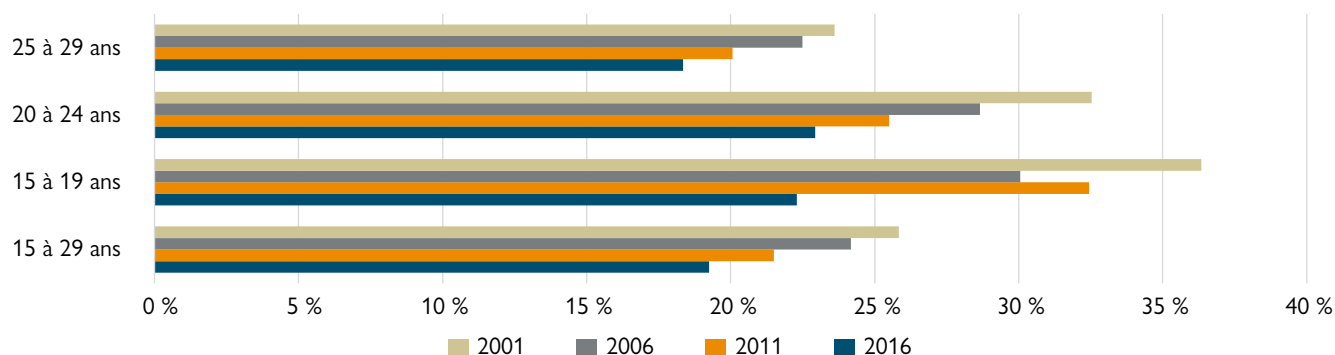
Groupes d'âge	Propriétaires	Locataires	Augmentation (en %) par rapport à 2001, propriétaires	Augmentation (en %) par rapport à 2001, locataires
Tous les jeunes ménages	3 309 \$	3 576 \$	42,3 %	37,5 %
15 à 19 ans	4 124 \$	3 680 \$	74,8 %	37,8 %
20 à 24 ans	3 322 \$	3 414 \$	41,5 %	37,1 %
25 à 29 ans	3 278 \$	3 671 \$	41,7 %	36,8 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001 et de 2016)

Baisse de la proportion de ménages ayant des BIL chez les jeunes locataires immigrants ou membres de minorités visibles

En 2016, parmi les jeunes ménages de tous âges composés d'immigrants ou de membres de minorités visibles, la fréquence des BIL était plus élevée que chez les autres jeunes ménages. C'était aussi le cas pour les ménages plus âgés composés d'immigrants ou de membres de minorités visibles. Comme l'illustrent les figures 4 et 5, les proportions de ménages immigrants et appartenant à une minorité visible ayant des BIL ont beaucoup diminué entre 2001 et 2016. Les figures 6 et 7 montrent que la fréquence des BIL a diminué chez les jeunes locataires immigrants ou membres d'une minorité visible de 2001 à 2016; elle est passée respectivement de 35,0 à 19,3 % et de 32,1 à 23,2 %. Chez les jeunes propriétaires aussi, la fréquence des BIL a diminué; celle des immigrants est passée de 18,1 à 14,8 % et celle des membres de minorités visibles, de 13,2 à 12,8 %.

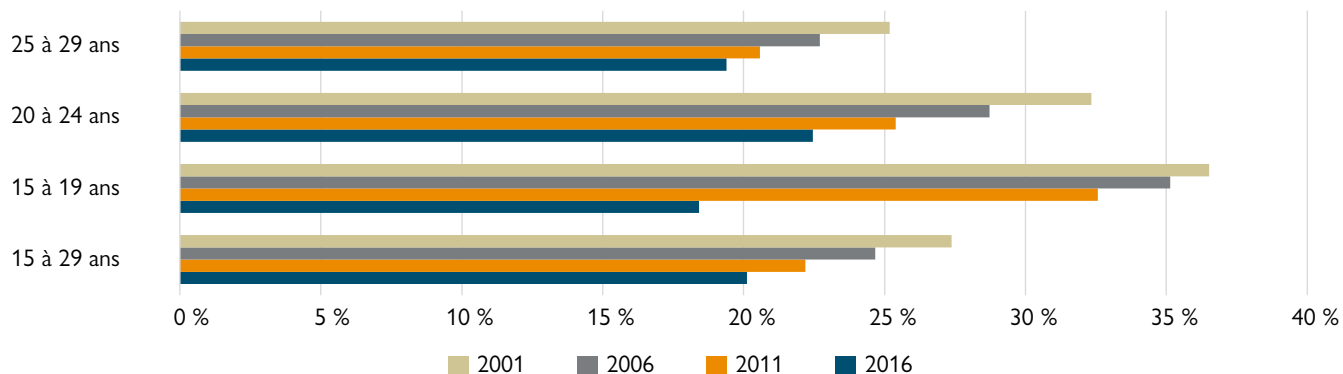
Figure 4 : La proportion de jeunes ménages immigrants ayant des BIL diminue au Canada



Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

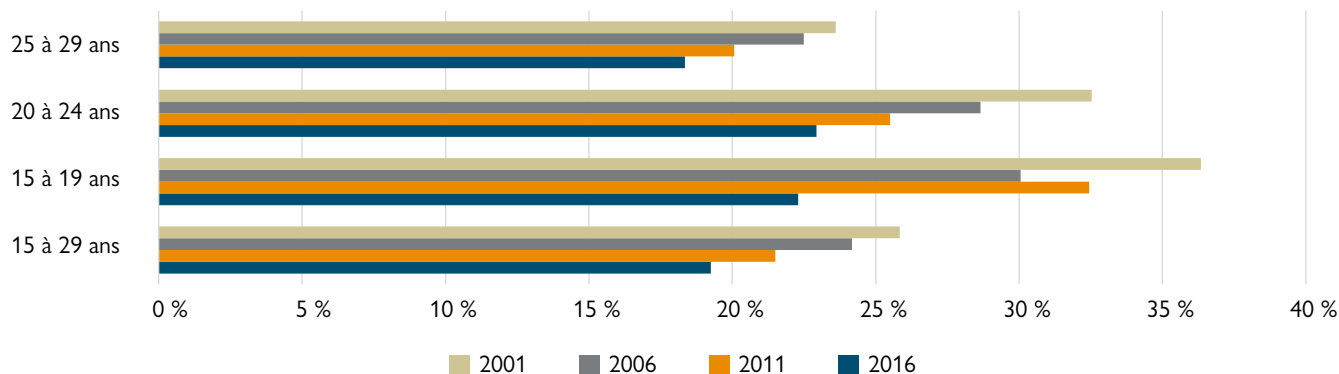


Figure 5 : La proportion de jeunes ménages appartenant à une minorité visible ayant des BIL diminue au Canada



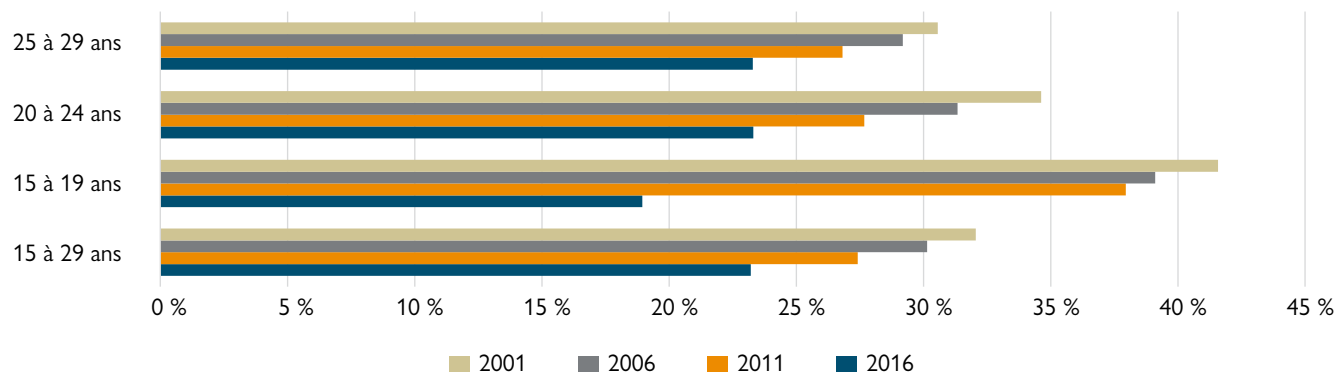
Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

Figure 6 : La proportion de jeunes ménages locataires immigrants ayant des BIL diminue de façon marquée au Canada



Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

Figure 7 : La proportion de jeunes ménages locataires appartenant à une minorité visible ayant des BIL diminue au Canada



Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

Non seulement la proportion de ménages de jeunes immigrants et de membres de minorités visibles éprouvant des BIL était-elle plus élevée en 2016, mais, parmi ces ménages ayant des BIL, l'intensité des besoins était beaucoup plus élevée que chez les jeunes ménages non immigrants ou n'appartenant pas à une minorité visible (tableaux 2 et 3). Cependant, entre 2001 et 2016, l'intensité moyenne des besoins a augmenté plus lentement chez les jeunes ménages immigrants et membres de minorités visibles que chez les autres jeunes ménages. Parmi les ménages de jeunes locataires, l'intensité moyenne des besoins était 17,8 % plus élevée chez les immigrants que les non-immigrants, et elle était 20,4 % plus élevée chez les ménages de minorités visibles que chez ceux n'appartenant pas à une minorité visible. La situation des jeunes ménages propriétaires était semblable, car l'intensité moyenne des besoins était 17,6 % plus élevée pour les immigrants par rapport aux non-immigrants et 18,6 % plus élevée pour les ménages appartenant à une minorité visible que pour les autres ménages.

Tableau 2 : Augmentation de l'intensité moyenne des besoins chez les jeunes immigrants propriétaires et locataires

Groupes d'âge	Propriétaires	Locataires	Augmentation (en %) par rapport à 2001, femmes propriétaires chefs d'une famille monoparentale	Augmentation (en %) par rapport à 2001, femmes locataires chefs d'une famille monoparentale
Tous les jeunes ménages	3 682 \$	4 088 \$	26,5 %	23,6 %
15 à 19 ans	5 900 \$	4 441 \$	114,8 %	21,2 %
20 à 24 ans	3 891 \$	4 090 \$	29,4 %	28,6 %
25 à 29 ans	3 620 \$	4 080 \$	25,2 %	22,2 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001 et de 2016)

Tableau 3 : Augmentation de l'intensité moyenne des besoins chez les jeunes propriétaires et locataires appartenant à une minorité visible

Groupes d'âge	Propriétaires	Locataires	Augmentation (en %) par rapport à 2001, propriétaires	Augmentation (en %) par rapport à 2001, locataires
Tous les jeunes ménages	3 683 \$	4 130 \$	21,0 %	20,4 %
15 à 19 ans	5 694 \$	4 558 \$	99,0 %	20,5 %
20 à 24 ans	3 918 \$	4 128 \$	25,5 %	21,7 %
25 à 29 ans	3 581 \$	4 120 \$	18,2 %	20,3 %

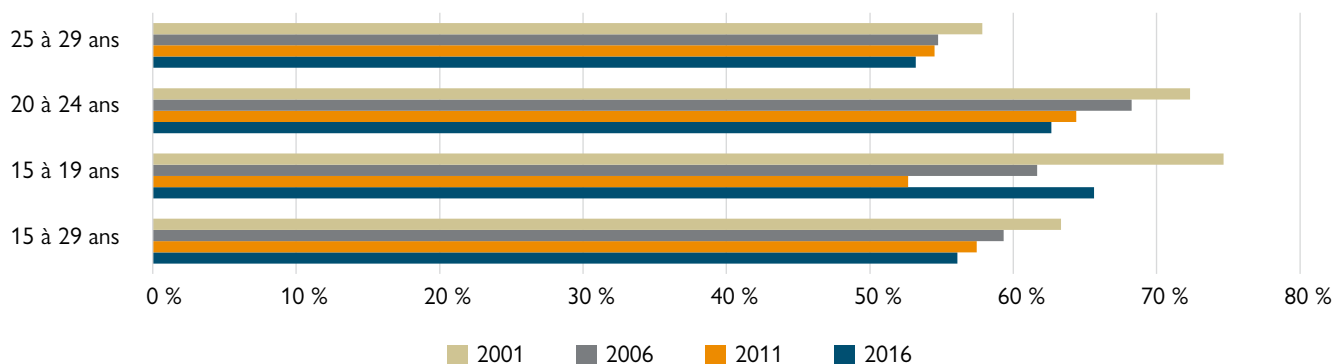
Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensement de 2001 et de 2016)



Importants défis en matière de logement pour les jeunes ménages monoparentaux dirigés par une femme qui ont des BIL

Les jeunes familles monoparentales dirigées par une femme étaient les ménages les plus touchés par les problèmes de logement, tous types de ménages et groupes d'âge confondus. En effet, ces jeunes familles sont surreprésentées en ce qui concerne les besoins impérieux en matière de logement. En 2016, ce groupe représentait 23,5 % des jeunes ménages ayant des BIL, alors qu'il ne composait que 6,2 % des jeunes ménages. De plus, en 2016, plus de 50,0 % des jeunes familles monoparentales dirigées par une femme avaient des BIL, une fréquence de BIL plus de quatre fois plus élevée que chez les autres jeunes ménages monoparentaux (figure 8). En outre, entre 2001 et 2016, la proportion de jeunes ménages monoparentaux dirigés par une femme ayant des BIL a diminué beaucoup plus lentement que chez les autres jeunes ménages. La cohorte des femmes monoparentales âgées de 15 à 19 ans a même connu, de 2011 à 2016, une augmentation de la fréquence des BIL. Il s'agit du seul groupe de jeunes à avoir enregistré une hausse des BIL durant cette période.

Figure 8 : La proportion de jeunes ménages monoparentaux dirigés par une femme ayant des BIL diminue lentement au Canada



Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

En 2016, comme le montre le tableau 4, l'intensité des besoins chez les jeunes ménages monoparentaux dirigés par une femme était beaucoup plus élevée que chez l'ensemble des jeunes ménages. L'intensité moyenne des besoins chez les jeunes ménages monoparentaux propriétaires dirigés par une femme de 15 à 19 ans se chiffrait à 5 363 \$, le plus élevé des montants (qui représente environ 2 000 \$ de plus que la moyenne pour les autres jeunes ménages monoparentaux). Nous avons également observé qu'entre 2001 et 2016, l'intensité moyenne des besoins diminuait beaucoup plus rapidement chez les jeunes ménages propriétaires monoparentaux dirigés par une femme à mesure qu'ils vieillissaient (25 à 29 ans) que chez les jeunes ménages locataires monoparentaux dirigés par une femme du même groupe d'âge. Entre 2001 et 2016, ce sont les jeunes ménages monoparentaux dirigés par une femme qui ont connu les plus fortes augmentations de l'intensité moyenne de leurs besoins : 46,6 % pour les propriétaires et 43,0 % pour les locataires. Entre 2001 et 2016, ces augmentations ont dépassé les hausses respectives de 42,3 % et 37,5 % de l'intensité moyenne des besoins qui ont été mesurées pour les jeunes ménages propriétaires et les jeunes ménages locataires.





Tableau 4 : Hausse importante de l'intensité moyenne des besoins chez les jeunes ménages monoparentaux dirigés par une femme entre 2001 et 2016

Groupes d'âge	Propriétaires	Locataires	Augmentation (en %) par rapport à 2001, femmes propriétaires chefs d'une famille monoparentale	Augmentation (en %) par rapport à 2001, femmes locataires chefs d'une famille monoparentale
Tous les jeunes ménages	4 106 \$	4 695 \$	46,6 %	43,0 %
15 à 19 ans	5 363 \$	5 360 \$	155,5 %	60,5 %
20 à 24 ans	4 302 \$	4 583 \$	49,7 %	40,6 %
25 à 29 ans	4 001 \$	4 723 \$	42,5 %	43,3 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001 et de 2016)

Conclusion

Dans l'ensemble, de 2001 à 2016, la fréquence des besoins impérieux en matière de logement a diminué chez les jeunes ménages, mais elle est demeurée supérieure à celle des ménages plus âgés. Cependant, l'intensité des besoins des jeunes ménages ayant des BIL était plus élevée en 2016 qu'en 2001, ce qui semble indiquer que la situation des jeunes ménages ayant des BIL était pire en 2016 qu'en 2001. Les données montrent également que la fréquence des BIL diminue à mesure que la cohorte atteint les groupes d'âge de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans. Cela nous amène à supposer que les problèmes de logement auxquels font face les jeunes, à l'exception des ménages monoparentaux dirigés par une femme, peuvent être temporaires. De tous les types de jeunes ménages examinés dans cette analyse, ce sont les ménages monoparentaux dirigés par une femme qui ont obtenu les pires résultats. Ce sont ces ménages dont les besoins sont les plus intenses et qui ont la plus forte proportion de BIL. Leur situation s'est peu améliorée entre 2001 et 2016.



Principaux termes

Besoin impérieux en matière de logement : On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement (BIL) si son habitation est non conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) et si le coût d'un logement acceptable (conforme aux trois normes) sur le marché local correspond à 30 % ou plus de son revenu avant impôt. Sont pris en considération dans l'évaluation des BIL uniquement les ménages privés non agricoles, non membres d'une bande et vivant hors réserve qui ont un revenu positif et dont le rapport frais de logement revenu est inférieur à 100 %. Les ménages non familiaux dont au moins un des soutiens est âgé de 15 à 29 ans et est aux études ne sont pas considérés comme ayant des besoins impérieux en matière de logement, peu importe leur situation de logement. On estime que les études sont une étape de transition et donc que les faibles revenus gagnés par les ménages composés d'étudiants sont une situation temporaire.

- ▶ Un logement est de qualité convenable si, de l'avis de ses occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- ▶ Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement.
- ▶ Un logement est de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres étant donné la taille et la composition du ménage, au sens des définitions figurant dans la Norme nationale d'occupation (NNO).

Intensité des besoins : Pour les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, cette variable représente un écart d'abordabilité qui constitue la différence entre 30 % du plafond de revenu déterminant les besoins impérieux (PRBI) et 30 % du revenu du ménage avant impôts OU, si un ménage vit dans un logement de taille et de qualité convenables et que ses frais de logement déclarés sont inférieurs à 30 % du PRBI, l'écart est la différence entre 30 % de son revenu avant impôt et les frais de logement déclarés. Pour les ménages n'ayant pas de besoins impérieux en matière de logement, la différence est automatiquement de 0.

Immigrants : Les immigrants comprennent les personnes qui sont ou qui ont déjà été des immigrants reçus ou des résidents permanents. Ces personnes se sont vu accorder, par les autorités de l'immigration, le droit de vivre au Canada de façon permanente. Cette catégorie comprend les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation. Dans le Recensement de la population de 2016, le terme « immigrant » désigne les immigrants qui sont arrivés au Canada avant le 10 mai 2016 ou à cette date.

Ménages propriétaires : Il s'agit de ménages privés dont un ou plusieurs membres sont propriétaires du logement occupé par le ménage, même si celui-ci n'est pas entièrement payé.

Ménages locataires : Il s'agit des ménages privés dont aucun des membres n'est propriétaire du logement. Ces ménages sont considérés comme locataires de leur logement même s'ils ne paient pas de loyer en espèces.

Frais de logement : Les frais de logement correspondent aux montants mensuels moyens que les ménages consacrent au logement. Pour les locataires, les frais de logement comprennent le loyer et les paiements effectués pour l'électricité, les combustibles, l'eau et d'autres services municipaux. Pour les propriétaires, ils comprennent les versements hypothécaires (capital et intérêts), les impôts fonciers et, le cas échéant, les frais de copropriété, ainsi que les paiements effectués pour l'électricité, les combustibles, l'eau et d'autres services municipaux.

Ménages appartenant à une minorité visible : Il s'agit des ménages dont le principal soutien est une personne, autre qu'un Autochtone, qui n'est pas de race blanche.

Jeunes ménages : Il s'agit des ménages dont le principal soutien est âgé de 15 à 29 ans.



© 2020, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les utilisateurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer ce qui est sécuritaire et adéquat dans leur cas précis. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques décrits dans cette publication.

[schl.ca](https://www.schl.ca)





Texte de remplacement et données pour les figures

Figure 1 : La proportion de jeunes ayant des BIL varie considérablement au Canada

Provinces et territoires	Pourcentage de jeunes ayant des BIL, total
Canada	14,8 %
T.-N.-L.	14,3 %
Î.-P.-É.	11,9 %
N.-É.	16,9 %
N.-B.	13,3 %
Qc	9,1 %
Ont.	19,3 %
Man.	15,0 %
Sask.	14,5 %
Alb.	12,1 %
C.-B.	18,3 %
Yn	18,1 %
T.N.-O.	19,9 %
Nt	41,9 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensement de 2016)

Figure 2 : La proportion globale de jeunes ménages ayant des BIL diminue au Canada

Groupes d'âge	2016	2011	2006	2001
15 à 29 ans	14,8 %	15,1 %	16,0 %	18,6 %
15 à 19 ans	27,1 %	27,3 %	31,2 %	36,4 %
20 à 24 ans	18,6 %	19,2 %	20,4 %	24,3 %
25 à 29 ans	12,9 %	12,8 %	13,3 %	15,0 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)



Figure 3 : Variation en pourcentage du nombre de jeunes propriétaires et de jeunes ménages locataires ayant des BIL de 2001 à 2016

Provinces et territoires	Propriétaires	Locataires
Canada	-20,5 %	-16,7 %
T.-N.-L.	-65,2 %	-42,0 %
Î.-P.-É.	-43,5 %	-385,0 %
N.-É.	-50,0 %	-27,5 %
N.-B.	-57,1 %	-17,7 %
Qc	-46,7 %	-34,7 %
Ont.	8,3 %	-3,2 %
Man.	-25,8 %	-14,8 %
Sask.	-32,6 %	-15,2 %
Alb.	-19,8 %	-14,0 %
C.-B.	-12,8 %	-20,4 %
Yn	26,8 %	-47,0 %
T.N.-O.	-51,1 %	-22,3 %
Nt	-18,8 %	0,4 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001 et de 2016)

Figure 4 : La proportion de jeunes ménages immigrants ayant des BIL diminue au Canada

Groupes d'âge	2016	2011	2006	2001
15 à 29 ans	19,3 %	21,5 %	24,2 %	25,8 %
15 à 19 ans	22,3 %	32,5 %	30,1 %	36,3 %
20 à 24 ans	22,9 %	25,5 %	28,7 %	32,5 %
25 à 29 ans	18,3 %	20,1 %	22,5 %	23,6 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

Figure 5 : La proportion de jeunes ménages appartenant à une minorité visible ayant des BIL diminue au Canada

Groupes d'âge	2016	2011	2006	2001
15 à 29 ans	20,1 %	22,2 %	24,7 %	27,4 %
15 à 19 ans	18,4 %	32,6 %	35,1 %	36,5 %
20 à 24 ans	22,5 %	25,4 %	28,7 %	32,3 %
25 à 29 ans	19,4 %	20,6 %	22,7 %	25,2 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

Figure 6 : La proportion de jeunes ménages locataires immigrants ayant des BIL diminue de façon marquée au Canada

Groupes d'âge	2016	2011	2006	2001
15 à 29 ans	19,3 %	21,5 %	24,2 %	25,8 %
15 à 19 ans	22,3 %	32,5 %	30,1 %	36,3 %
20 à 24 ans	22,9 %	25,5 %	28,7 %	32,5 %
25 à 29 ans	18,3 %	20,1 %	22,5 %	23,6 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

Figure 7 : La proportion de jeunes ménages locataires appartenant à une minorité visible ayant des BIL diminue au Canada

Groupes d'âge	2016	2011	2006	2001
15 à 29 ans	23,2 %	27,4 %	30,2 %	32,1 %
15 à 19 ans	18,9 %	38,0 %	39,1 %	41,6 %
20 à 24 ans	23,3 %	27,7 %	31,3 %	34,6 %
25 à 29 ans	23,3 %	26,8 %	29,2 %	30,6 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)

Figure 8 : La proportion de jeunes ménages monoparentaux dirigés par une femme ayant des BIL diminue lentement au Canada

Groupes d'âge	2016	2011	2006	2001
15 à 29 ans	56,1 %	57,4 %	59,3 %	63,3 %
15 à 19 ans	65,6 %	52,7 %	61,6 %	74,7 %
20 à 24 ans	62,7 %	64,4 %	68,2 %	72,3 %
25 à 29 ans	53,2 %	54,5 %	54,8 %	57,8 %

Source : SCHL, adaptation de données de Statistique Canada (Recensements de 2001, de 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011)